arci enquête

Association romande des correctrices et correcteurs d'imprimerie

Correctrice, correcteur, qui êtes-vous ?

Afin de tracer les contours réalistes de notre profession en Suisse romande, l'Association romande des correctrices et correcteurs d'imprimerie (Arci) a établi un questionnaire s'adressant à toute personne effectuant des travaux de correction en langue française, habitant en Suisse ou, si ce n'est pas le cas, travaillant pour des donneurs d'ordre en Suisse.

Ce questionnaire a été mis en ligne de décembre 2025 à mars 2026 sur le site Framaform. Il a été adressé aux membres de l'Arci, de l'ACLF (Association des correcteurs et correctrices de langue française), et porté à la connaissance de divers acteurs professionnels de l'écrit, faîtières de l'édition et des arts graphiques, éditeurs, médias, entreprises, organisations et administrations.
Les 85 réponses reçues, anonymes, permettent de dresser un tableau de l'exercice de la profession en Suisse romande, intéressant et correspondant parfois aux idées que nous nous faisions du métier.
Du fait de la taille réduite du bassin de population concerné (la Suisse romande) et de la méconnaissance préalable du nombre et des caractéristiques de tous les correcteurs en activité, les résultats révèlent seulement des tendances pour lesquelles on ne peut affirmer des liens de causalité.

1. Profil

Sexe

La profession est fortement féminisée : 74,1 % des personnes ayant répondu sont des correctrices.

Les femmes représentant la majorité, mais non l'entièreté, des répondants, la forme féminine étant le marqueur exclusif de genre, contrairement au masculin générique, et par souci d'éviter la longueur des doublets et des paraphrases, c'est cette dernière forme qui est utilisée dans ce rapport.

Âge

Trois quarts des répondants (75,3 %) ont plus de 45 ans, 22,4 % ont entre 25 et 45 ans, et 2,4 % ont moins de 25 ans.
La tranche d'âge la plus représentée pour chaque sexe va de 45 à 54 ans (36,5 % pour les femmes, 27,3 % pour les hommes).
Il est notable que 16,5 % des répondants ont atteint l'âge de la retraite (65 ans) et n'en continuent pas moins à exercer leur métier de correcteur, généralement à domicile et principalement pour de la correction d'épreuves.
La relève semble plutôt masculine, avec 22,7 % d'hommes ayant moins de 35 ans, contre 4,7 % de femmes dans la même tranche d'âge. Toutefois, cette tendance demanderait à être vérifiée.

Situation familiale

Un peu plus de la moitié des réponses proviennent de personnes en couple (54,1 %), et 42,3 % ont un enfant ou plus.
S'il y a proportionnellement presque autant de femmes célibataires (44,4 %) que d'hommes célibataires (50 %), 52,4 % des femmes célibataires ou en couple le sont avec un ou plusieurs enfants, alors qu'ils ne sont que 13,6 % d'hommes dans le même cas.

Lieu de résidence

Les correcteurs ayant répondu habitent majoritairement en Suisse romande (75,3 %), les autres se répartissant entre Suisse alémanique (7,1 %), région frontalière (2,4 %) ou autre (15,3 %).
Les femmes sont surreprésentées (92,3 %) parmi les répondants habitant à l'étranger, tandis que les hommes sont surreprésentés (66 %) parmi les répondants habitant en Suisse alémanique.

2. Formation et parcours des correcteurs

Formation générale

Le niveau de formation générale des correcteurs est élevé, puisque plus de la moitié ont un niveau de master (47,1 %) ou de doctorat (4,7 %). Parallèlement, 30,6 % ont un niveau 6 (bachelor, brevet ou diplôme fédéral, diplôme ES).
La majorité des détenteurs de maîtrises ont suivi des cursus de lettres (langues, traduction, journalisme et communication, ainsi que sciences humaines et sociales, histoire, etc.), tandis que certains ont suivi un cursus de mathématiques, d'économie, de médecine, etc.

La formation des personnes ayant répondu au sondage montre une répartition intéressante entre diplômes professionnels (38,8 %) et universitaires (61,2 %), alors que, il y a peu, les correcteurs professionnels étaient en majorité issus des rangs des métiers de l'imprimerie. Aucun chiffre fiable ou interprétable n'est cependant disponible actuellement concernant cette origine professionnelle antérieure.

Recrutement et métiers antérieurs
Il est intéressant de noter que seuls 11,8 % des sondés démarrent leur vie professionnelle par le métier de correcteur.
Ainsi, 88,2 % d'entre eux ont exercé un autre métier avant de corriger professionnellement. Pour près de la moitié de ceux qui ont précisé lequel, il s'agissait de métiers en rapport avec l'écrit (typographes, éditeurs, traducteurs, rédacteurs, journalistes, libraires, écrivains, etc.). Certains (21,3 %) pendant cinq à dix ans, d'autres pendant plus de dix ans (44 %). Cela confirme l'idée courante que le métier de correcteur est un métier de spécialisation ou de reconversion.
L'âge moyen d'entrée dans l'activité de correcteur est de 34 ans et demi.
Les deux tiers (65,9 %) des répondants pratiquent depuis plus de dix ans (un tiers – 31,8 % – depuis plus de vingt ans), ce qui est cohérent (et superposable) avec les tranches d'âge relevées.

Formation spécialisée et brevet fédéral
Parmi les correcteurs habitant en Suisse, 47,1 % ont une formation certifiée de correcteur (dont, pour plus des trois quarts, un brevet fédéral).
La réputation de la formation au brevet fédéral, la reconnaissance qu'apporte son obtention, la recommandation de collègues ou d'employeurs figurent parmi les principales motivations évoquées par les détenteurs du brevet fédéral pour le choix de cette formation.
On constate que près de la moitié des sondés ayant un brevet fédéral de correcteur a, parallèlement, un niveau supérieur de formation.
Notons que les correcteurs n'habitant pas en Suisse mais travaillant pour des donneurs d'ordre en Suisse ont un niveau de formation élevé, puisque 93,3 % ont un diplôme universitaire. Ils ont tous suivi une formation certifiée de correcteur, dont près de la moitié auprès du Centre d'écriture et de communication – CEC, les autres se répartissant entre EMI, GRETA, Formacom et divers.

Année et contexte de formation
À la question de l'année de l'obtention de leur premier diplôme de correcteur certifié, 27,5 % déclarent l'avoir obtenu avant 2000, 21,3 % entre 2000 et 2009, 29,8 % entre 2010 et 2019, et 21,3 % après 2020. Si l'on en croit ces résultats, l'attrait de la profession et du recours à une formation certifiée ne semble pas fléchir.
Parmi les répondants avec formation certifiée, 34,5 % se sont formés avant de commencer à corriger, 31 % parallèlement à leur début d'activité de correcteur et un tiers (34,5 %) après le début de celle-ci (45,5 % d'entre ces derniers entre deux et trois ans après, 45,5 % entre quatre et dix ans après et 9 % plus de dix ans après).

Autodidaxie et formation par les pairs
La majorité (63,6 %) des correcteurs habitant en Suisse et ayant une formation certifiée de correcteur omettent toute mention d'autodidaxie ou de formation par les pairs.
En revanche, parmi les répondants habitant en Suisse, 41,4 % mentionnent la formation par les pairs, ce qui, dans tous les cas, souligne l'importance de la transmission entre professionnels, bien que les informations manquent sur le profil de ces pairs. Ils sont 21,4 % à indiquer avoir été formés seulement par ces pairs, et 14,3 % mentionnent l'autodidaxie en plus ; 15,7 % des correcteurs habitant en Suisse se déclarent purement autodidactes.

Formation continue et perfectionnement
La formation continue et le perfectionnement ont une bonne place dans la carrière des correcteurs puisque seulement 8,7 % disent ne pas se perfectionner.
Parmi les 91,3 % qui le font, 86,3 % consultent des manuels, 69,9 % échangent avec d'autres correcteurs, 15 % suivent régulièrement des formations, autant consultent les réseaux sociaux et 19,2 % utilisent un autre biais, sans préciser lequel. Si 27,4 % de ceux qui se perfectionnent n'utilisent qu'un seul moyen, 64,4 % ont recours à la fois aux manuels et aux autres correcteurs. Dans 46,8 % des cas s'y ajoutent un ou deux autres moyens.
Le fait que 15 % de ceux qui se perfectionnent le font en suivant régulièrement des formations peut être mis en parallèle avec les 17,6 % de correcteurs (tous en Suisse ou région frontalière, et titulaires, pour deux tiers, du brevet fédéral) qui mentionnent, dans les difficultés rencontrées dans l'exercice de leur métier, le manque de possibilité de formation (formation initiale ou formation continue confondues).

3. Exercice du métier

Activité exclusive ou secondaire
Parmi les répondants, 44,7 % sont exclusivement correcteurs. Une majorité (55,3 %) exercent une autre activité parallèlement. La moitié des femmes (50,8 %) n'exercent pas d'autre activité, contre 27,3 % d'hommes.

Taux de travail
Toutes activités confondues, les correcteurs travaillent à plus de 60 % dans 57,6 % des cas (37,6 % entre 80 et 100%), et 29,74 % à moins de 40 % (17,6 % à moins de 20 %).
Si la proportion de l'activité professionnelle dévolue à la correction dépasse les 80 % chez un bon tiers (36,6 %) des répondants, plus de la moitié (56,4 %) ont un taux d'activité de correction inférieur à 60 %, et un quart (25,9 %) consacrent moins de 20 % de leur temps de travail à la correction.

Statut professionnel
L'étude de la répartition du statut montre que, si les correcteurs exerçant comme indépendants sont majoritaires (62 %), 67,5 % des correcteurs, si l'on compte les pigistes, ne sont pas salariés.
Selon les réponses à la question de l'activité principale (salariée ou indépendante…), 85,9 % des répondants déclarent cumuler les statuts. Ainsi, 45,2 % sont principalement indépendants et 32,9 % principalement salariés (dont 83,3 % en CDI).
Nous n'avons pas d'information sur le nombre de clients ou d'employeurs par répondant selon le statut.
Les 7 % de correcteurs déclarant un statut « autre », sans préciser lequel, ont quasiment tous un taux d'activité inférieur à 20 %.
Les réponses ne permettent pas de déterminer quel secteur d'activité engage le plus de salariés.

Bénévolat
On notera que 63,5 % des correcteurs travaillent occasionnellement bénévolement, un taux qui monte à 73,4 % pour les correcteurs habitant en Suisse romande. Ils sont même 88 % d'hommes à corriger bénévolement en Suisse romande.

Lieu de travail
Le lieu de travail est intéressant à étudier. Une majorité (55,3 %) des correcteurs ne travaillent que dans un seul endroit : 43,5 % à leur domicile (ce qui est cohérent avec le fait que 75,7 % d'entre eux n'exercent qu'en indépendant), 4,7 % (tous salariés en CDI) dans les locaux des donneurs d'ordre, 2,4 % dans des espaces de coworking et 4,7 % dans d'autres lieux non spécifiés.
Les correcteurs travaillant dans plusieurs endroits, soit 44,7 % des réponses reçues, pratiquent tous au moins une partie du temps à leur domicile ; 52,6 % d'entre eux se partagent entre domicile et locaux des donneurs d'ordre ; 10,5 % exercent à domicile et dans des espaces de coworking ou dans des bibliothèques ou cafés ; 10,5 % des répondants travaillent dans trois endroits différents, dont le domicile fait toujours partie.
Ainsi, pour 88,2 % des correcteurs, domicile rime avec lieu de travail.

Clientèle

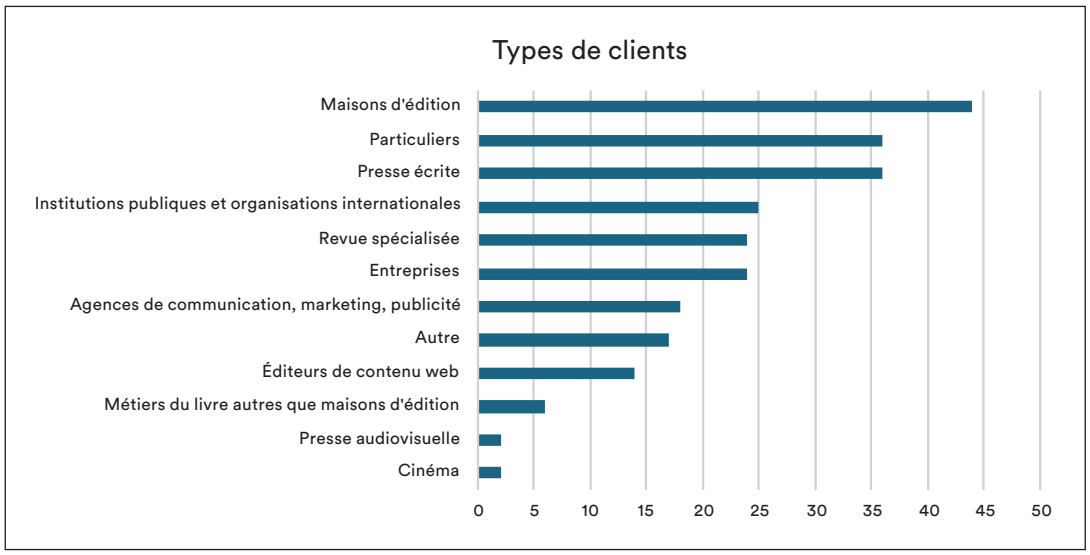

Un quart (25,9 %) des correcteurs travaillent exclusivement dans un seul domaine (dont 26,4 % en presse écrite ou revues spécialisées – ce qui peut être vu comme une situation périlleuse eu égard au contexte de crise actuelle des médias – et 18,2 % en maisons d'édition). À l'opposé, 14,1 % corrigent dans plus de 4 secteurs différents (jusqu'à 9…). La moyenne générale s'établit à un peu plus de 3 types de clients distincts.
Sur le podium des types de clients les plus fréquents figurent les maisons d'édition (51,8 % des répondants déclarent travailler pour elles) et, à égalité, la presse écrite et les particuliers (42,4 % chacun).

Mandats à l'étranger
Parmi ceux qui résident en Suisse, 84,3 % ne travaillent pas pour des mandats étrangers. Seuls 7,1 % le font régulièrement et 8,6 % occasionnellement. Les réponses ne permettent pas de déterminer dans quels secteurs d'activité en particulier.

Tâches

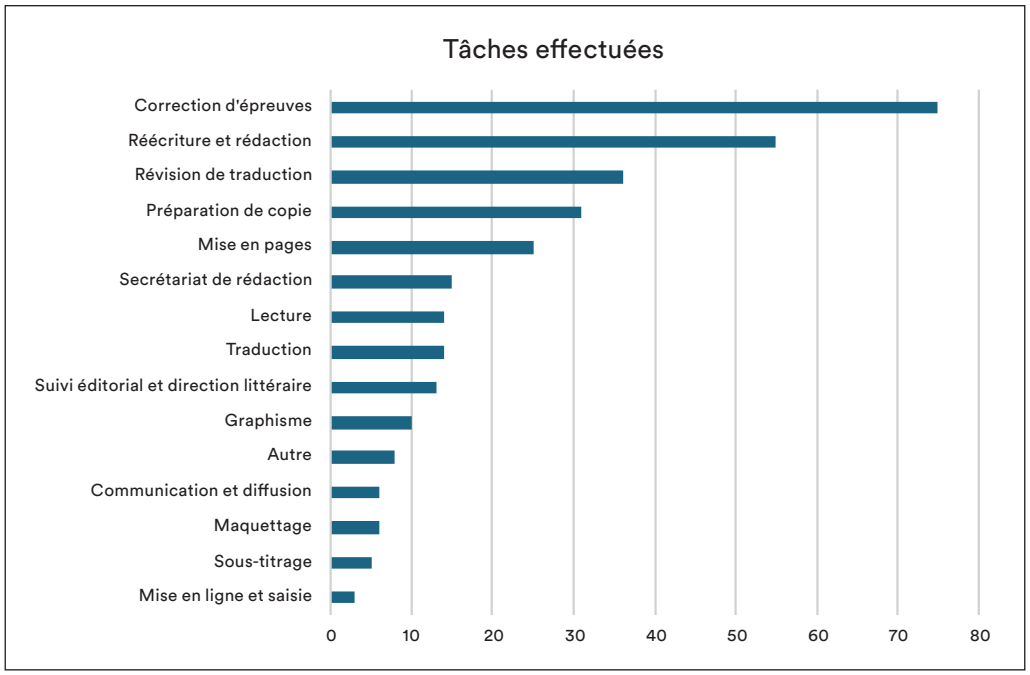

Les correcteurs assurent différentes tâches de correction (environ 4 tâches différentes par correcteur). Les principales sont :
– la correction d'épreuves, qui représente 22,3 % des différentes tâches et que pratiquent 88,2 % des répondants ;
– la réécriture et la rédaction (16,4 % des tâches, 64,7 % des répondants) ;
– la révision de traduction (10,7 % des tâches, 42,3 % des répondants) ;
– la lecture (10,1 % des tâches, 40 % des répondants) ;
– la préparation de copie (9,2 % des tâches, 36,4 % des répondants) ;
– la mise en pages (7,4 % des tâches, 29,4 % des répondants).
Plus de la moitié (54,1 %) des répondants réalisent à la fois de la correction d'épreuves et de la réécriture/rédaction.

Matériel informatique

Ces tâches sont exécutées exclusivement avec le matériel informatique du correcteur (58,3 %), avec celui de l'employeur exclusivement (14,3 %) et avec les deux dans 27,4 % des cas.

Supports de correction

La répartition des supports révèle les changements dans le métier. Si, en moyenne, les correcteurs corrigent sur trois supports différents, le papier ne représente plus que 24,6 % des travaux. Les supports les plus courants (56 %) sont les traitements de texte (28,6 %) et les PDF (27,4 %). Chacun, individuellement, représente une part de travail plus courante que le papier. Les 19,5 % restants regroupent les logiciels de mise en pages (par exemple InDesign®) (7,5 %), les éditeurs web (CMS ou assimilés) (4,4 %), les logiciels de TAO (traduction assistée par ordinateur, comme Trados) (2 %) ou encore des logiciels internes spécifiques aux entreprises (5,6 %).
D'un autre point de vue, 84,7 % des répondants corrigent sur traitement de texte, 81,2 % sur PDF, et 73 % sur papier. À noter que 56,5 % des répondants corrigent sur ces trois supports au moins.

Signes de correction

Les correcteurs affirment connaître et utiliser les signes de correction dans 63,5 % des cas (87 % d'entre eux corrigent sur papier), tandis que 29,4 % les connaissent mais ne les utilisent pas (60 % d'entre eux ne corrigeant d'ailleurs pas sur papier).
Une petite part (7,1 %) des répondants, autodidactes ou formés par des pairs et corrigeant principalement à moins de 20 %, signalent ne pas maîtriser les signes de correction, alors même que plus de 8 sur 10 d'entre eux disent corriger sur papier, dont des corrections d'épreuves et préparations de copies.
Il est à noter que, si 72,9 % des répondants corrigent sur papier, près d'un quart (24,2 %) d'entre eux déclarent ne pas utiliser les signes de correction, même s'ils disent les maîtriser pour deux tiers (66,6 %) d'entre eux.

Logiciels de correction

Si certains (30,6 %) déclarent ne pas les utiliser, la majorité des répondants (69,4 %) s'aident de logiciels de correction et parfois de plus d'un (7 %). Relevons que presque les trois quarts (73,1 %) des correcteurs ne s'aidant pas d'un logiciel de correction ont plus de 55 ans, alors que cette classe d'âge représente 41,2 % des répondants.

Le logiciel Antidote est le plus utilisé (57,6 % des utilisateurs d'un logiciel), suivi de près par ProLexis (44 %). Le Robert Correcteur n'est cité que par 3,4 % des correcteurs utilisant un logiciel, à égalité avec Scribens. Ces deux derniers logiciels sont utilisés conjointement avec d'autres, et non seuls. Hormis une mention de l'utilisation du correcteur intégré dans Word, aucun autre logiciel de correction n'est cité.

4. Intelligence artificielle

Utilisation de l'IA
De manière générale, 45,9 % des répondants affirment utiliser l'IA, certains (14,1 %) même régulièrement, tandis que 54,1 % déclarent ne pas l'utiliser, 28,2 % y étant opposés.
Il ne se dessine aucune prédominance d'un type d'utilisateur ou de non-utilisateur, selon l'âge, le sexe, le type de formation, le domaine d'activité, la confiance en l'IA ou quelque autre critère que ce soit.
Seuls 4,7 % des répondants utilisent l'IA pour leur gestion administrative (comptabilité, correspondance, archivage, etc.), ce qui donne 95,3 % de non-utilisateurs.
En revanche, l'IA est utilisée par 40 % des répondants pour la recherche d'informations, ce qui donne, tout de même, une majorité (60 %) qui ne l'utilise pas à cette fin.
Pour ce qui est de la correction orthographique ou typographique, l'IA ne compte que 16,5 % d'utilisateurs parmi les répondants (et donc 83,5 % de non-utilisateurs).
ChatGPT (sans précision de la version) est de loin l'IA la plus citée (21 fois) par les utilisateurs d'IA, deux fois plus que Gemini (directement ou via le moteur de recherche de Google). Claude et Perplexity sont cités 4 fois, Copilot (IA de Microsoft) 3 fois.

Maîtrise de l'IA
Parmi les répondants, 44,7 % estiment maîtriser l'IA (un tiers d'entre eux ressentent néanmoins le besoin d'actualiser leurs connaissances) ; 23,5 % envisagent de se former, tandis que 31,8 % ne s'y intéressent pas.
Sur le bon tiers (37,6 %) de répondants ayant précisé la manière dont ils se sont formés aux outils d'IA, ceux ayant suivi une formation, sommaire ou spécialisée, se comptent sur les doigts d'une main. L'apprentissage se fait principalement « en autodidacte », « sur le tas ».

IA et confiance
Un tiers (33 %) des répondants ne concèdent aucune confiance à l'IA, un tiers (33 %) un peu, et malgré tout un tiers (34 %) moyennement. Personne n'a déclaré lui faire beaucoup ou entièrement confiance.

L'IA, une menace ?
Intéressant est le ressenti des répondants envers l'IA, considérée comme une menace par 88,2 % d'entre eux, voire comme une grande menace par 35,3 % de ces derniers. Seuls 11,8 % des répondants ne considèrent pas l'IA comme une menace.

Commentaires libres sur l'IA
Les réponses révèlent une perception globalement inquiète des répercussions de l'IA sur le métier. Si l'IA est considérée par certains comme utile pour des tâches préparatoires (dégrossissage, recherche d'informations), ses limites linguistiques et le risque d'erreurs, de contresens ou d'uniformisation sont largement soulignés. Dans tous les cas, les correcteurs insistent sur la nécessité du maintien d'une intervention humaine (vérification systématique des résultats obtenus, correction des erreurs et incohérences produites par l'IA), et sur l'importance de leur jugement, de leur vigilance et de leur expérience.
Des textes traduits ou rédigés à l'aide de l'IA sont de plus en plus soumis à la correction. Cette évolution vers la post-correction suscite des inquiétudes quant à l'avenir du métier et de l'emploi, une baisse du nombre des mandats étant déjà perceptible. Sont également évoqués les risques pour les savoir-faire, les compétences et capacités de réflexion, la confidentialité, les droits d'auteur, le plagiat et l'environnement.
La principale inquiétude concerne surtout la tentation, chez les clients et les employeurs qui méconnaissent les défauts et inconvénients de l'IA, de privilégier la productivité et les économies au détriment de la qualité et du contrôle humain.

5. Difficultés du métier et organisation des correcteurs

La majorité des répondants (78,8 %) identifient plusieurs difficultés en relation avec l'exercice de leur métier, entre 2 et 3 difficultés différentes pour chacun d'entre eux. La principale difficulté est financière pour 45,9 % des sondés, suivie par la recherche de clients (38,8 %), le manque de reconnaissance (36,4 %), la gestion des délais (25,9 %), l'établissement des devis (23,5 %), l'isolement (21,2 %) ou le manque de possibilité de formation (17,6 %).
Les autres difficultés résident dans la gestion des relations avec les clients ou les employeurs, la maîtrise des outils (systèmes, logiciels…) et quelques difficultés non précisées.
Il est des répondants (3,5 %) qui disent ne rencontrer aucune difficulté.

Commentaires libres sur les difficultés
Heureux les répondants qui estiment ne manquer de rien et se déclarent pleinement satisfaits de leur situation ! Pour les autres, le besoin le plus souvent exprimé concerne le réseau professionnel : sont souhaités davantage de contacts, d'échanges, de solidarité entre correcteurs (de sentiment d'appartenance à une communauté professionnelle, bienveillante), ainsi que de liens avec les acteurs de la presse, de l'édition et de la chaîne éditoriale. Outre une manière de rompre l'isolement, ce réseautage est perçu comme un moyen pour trouver des mandats.
Autre besoin important, la formation continue, que ce soit pour une remise à niveau des compétences ou pour l'apprentissage des nouveaux logiciels de correction, d'éditique ou de gestion.
Plusieurs réponses portent sur la reconnaissance du métier : il manque une meilleure visibilité de la profession, une meilleure compréhension et reconnaissance du travail et de la valeur ajoutée d'un correcteur professionnel.
La question de la rémunération revient également, avec le souhait de ne plus devoir baisser ses tarifs et de pouvoir rémunérer le temps consacré à l'accompagnement et aux échanges avec les clients.

Vie associative
Si 21,2 % mentionnent l'isolement parmi les difficultés qu'ils rencontrent dans l'exercice de leur métier, les correcteurs ont, néanmoins, une fibre grégaire puisqu'ils ne sont que 38,8 % à n'adhérer à aucune association. Une majorité (61,2 %) adhèrent à une ou plusieurs associations (47,1 % à une seule association, 11,8 % à deux et 2,4 % à trois).

Syndicalisme
Le syndicalisme, lui, ne semble pas les intéresser : seuls 17,6 % des correcteurs déclarent adhérer à un syndicat, 78,8 % n'y adhèrent pas et 3,5 % ne répondent pas à cette question.
En Suisse romande, deux tiers (66,6 %) des syndiqués ont plus de 55 ans, alors que cette classe d'âge représente 40,1 % des correcteurs. On peut y voir l'héritage d'une génération pour qui l'engagement syndical de défense des métiers de l'imprimerie était autrement plus important qu'actuellement.

6. Conclusion

En conclusion, un quart des répondants sont optimistes (5,9 %) ou sereins (18,8 %) quant à l'avenir de la profession. En revanche, les trois autres quarts sont inquiets (60 %), voire pessimistes (15,3 %).

Quelques commentaires libres généraux (la parole aux correcteurs)
Le métier est magnifique, et la société en aura toujours besoin, au vu de la qualité, en baisse, des écrits et de la lisibilité des documents. Cela rend plus pénible le manque de reconnaissance de la valeur du travail réalisé par les correcteurs.
La sérénité est de mise pour les correcteurs ayant une spécialité. D'ailleurs, d'aucuns estiment que le métier se dirige vers des marchés de niche. La réécriture et l'accompagnement éditorial semblent devoir prendre une place toujours plus importante.
L'IA et les nouvelles technologies suscitent de l'inquiétude. Certains pensent que l'IA va remplacer très souvent les correcteurs, au motif qu'il serait possible de tout faire avec les logiciels et l'IA. L'expérience pousse à considérer ce mouvement comme connu, les employeurs se précipitant sur les nouvelles technologies sous prétexte d'économiser des frais de main-d'œuvre, avant de se rendre compte, des années plus tard, qu'ils ont fait le mauvais choix en publiant des écrits ou des ouvrages médiocres. L'expertise humaine restera indispensable. Ce serait peut-être une question de « timing ». En attendant, les correcteurs s'offusquent de la manière dont on (mal)traite les lecteurs.
La qualité du travail des correcteurs n'est pas toujours satisfaisante, soit par manque de pragmatisme, soit par insuffisance de niveau (surtout en typographie). La remarque rejoint la question de la professionnalisation comme enjeu majeur. Il est considéré comme problématique que des personnes sans formation s'autoproclament correcteurs. Cela porte préjudice à la qualité du travail de ceux qui l'exercent avec éthique et exigence, ainsi qu'à l'image de la profession. Certains estiment donc nécessaire de structurer le métier, de maintenir des exigences élevées, de faire connaître les bonnes pratiques.
La survie du métier repose sur l'intérêt pour la lecture, la culture, le dialogue ; l'« intelligence naturelle », en somme.

7. Remerciements

Nous remercions tous les répondants de bonne volonté pour avoir pris le temps de répondre à toutes les questions de notre sondage, avec beaucoup de sérieux et de fiabilité. Et, comme 65,9 % d'entre eux se sont dits prêts à répondre à d'autres sondages, que ce soit sur les cadences de travail ou sur les rémunérations, nous vous donnons rendez-vous bientôt en vous souhaitant le meilleur dans l'exercice de notre beau métier.

© Arci, septembre 2026